

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin à 15h00, les membres du Comité Syndical se sont réunis à Rocamadour sous la présidence de Jean-Baptiste Jallet Président.

Étaient présents : M. Gérard BLANC, M Jean-Jacques BROU, M. Jean Baptiste JALLET, M. Vincent Labarthe, Mme Geneviève LASFARGUES, Mme Caroline MEY-FAU, Mme Edith MEJECAZE, M. Serge RIGAL, Mme Christine SALGUES, et Alfred TERLIZZI

Sans pouvoir délibératif : Mme Gwenaëlle COAT, sous-préfète de Gourdon, M. Damien Jacques, service du Département mis à disposition, Mme Camille Barrault, service de la Région ; Mme Céline Malignon, Directrice du syndicat mixte et Mme Clémence Vermot-Desroches, service du syndicat mixte.

Étaient excusés : Mme Aurélie LASVAUX, Mme Marie PIQUE et M. Christophe Proença

Pouvoir : Mme Marie PIQUE pouvoir à M. Vincent Labarthe

Est élue secrétaire de séance : Mme Christine SALGUES

Nombre de délégués titulaires présents : 8
Nombre de délégués suppléants présents : 2

En exercice : 12
Présents : 8
Votants : 9 (dont 1 pouvoir)

Date de la convocation : 9 juin 2026

Date d'affichage : 9 juin 2026

Point n°1 : Dispositions administratives

1.1 Validation du procès-verbal du 3 avril 2026 et nomination du secrétaire de séance

➤ Nomination d'un secrétaire de séance

Monsieur le président déclare la séance ouverte et prie les conseillers syndicaux de désigner l'un des membres de l'assemblée pour secrétaire de séance.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Nomme** Mme Christine Salgues secrétaire de séance.

➤ Approbation du PV de la réunion du 3 avril 2026

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'adopter** le procès-verbal de la séance du 3 avril 2026.

1.2 Rapport sur l'exercice des délégations du Président

Depuis la dernière réunion du conseil syndical, le Président a, dans le cadre de ses délégations :

- Décidé de commander les travaux de terrassement de la bande piétonne de Gramat, séquence D située entre le parking de la forêt des singes et la rue du Garroustié, en attribuant la commande à l'entreprise Marcouly pour un montant de 11 973.50 € HT soit 14 368.20 € TTC,
- Décidé de confier à l'architecte Jérémie Crabos la mission d'études préalables des vestiges de l'Hôpital Saint Jean pour un montant de 4 200 € HT soit 5 040 € TTC.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, prend acte de l'exercice des délégations au Président.

1.3 Mise en place du temps partiel

La chargée de mission sollicite un temps partiel pour 6 mois à compter de septembre. Il n'y a jamais eu de telle demande jusqu'à ce jour, la collectivité doit donc délibérer sur la mise en place du temps partiel.

Le Président du syndicat mixte grand site de Rocamadour, informe l'assemblée de la possibilité de mettre en place le temps partiel dans la collectivité.

Il expose les différents types de temps partiels et leurs modalités de mise en place et propose d'instituer le temps partiel dans les conditions suivantes :

Types de temps partiel	<ul style="list-style-type: none">- Sous réserves des nécessités de services- De droit :<ul style="list-style-type: none">• À l'occasion de chaque naissance jusqu'au 3^{ème} anniversaire de l'enfant.• À l'occasion de chaque adoption jusqu'à l'expiration d'un délai de 3 ans à compter de l'arrivée au foyer de l'enfant adopté.• Pour donner des soins, à son conjoint, à un enfant à charge ou à un ascendant, atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne ou victime d'un accident ou d'une maladie grave.• Pour les personnes handicapées relevant de l'article L.5212-13 du Code du travail.
Bénéficiaires	<p>Les agents :</p> <ul style="list-style-type: none">- Fonctionnaires à temps complet ou à temps non complet- Contractuels de droit public à temps complet ou à temps non complet employés depuis plus d'un an
Durée de l'autorisation	<p>Le temps partiel est accordé par période comprise entre 6 mois et 1 an, renouvelable pour la même durée par tacite reconduction et dans la limite de 3 ans.</p> <p>Au-delà de 3 ans, le renouvellement du temps partiel nécessite une demande et une décision expresse.</p>
Quotité du temps partiel	<ul style="list-style-type: none">- Temps partiel sur autorisation (pour les agents à temps complet) : entre 50% et 99,99%- Temps partiel sur autorisation (pour les agents à temps non complet) : 50%, 60%, 70%, 80% ou 90%- Temps partiel de droit : 50, 60, 70 ou 80%
Organisation du travail à temps partiel	<ul style="list-style-type: none">- Quotidien, la durée de travail est réduite dans chaque jour,- Hebdomadaire, le nombre de jours travaillés par semaine est réduit- Annuel dans le cas d'agents travaillant sur des cycles de travail annualisés
Demande de l'agent	<ul style="list-style-type: none">- Les demandes devront être formulées dans un délai deux mois avant le début de la période souhaitée- Elle devra comporter : la période, la quotité de temps partiel et l'organisation souhaitées sous réserve qu'elles soit compatibles avec les modalités retenues par la présente délibération

Les modifications d'exercice du temps partiel :

Les demandes de modification des conditions d'exercice du temps partiel en cours de période peuvent intervenir :

- Sur demande de l'agent, fonctionnaire ou contractuel, présentée au moins 2 mois avant la date souhaitée.

La réintégration :

- À terme : à l'issue d'une période de service à temps partiel, l'agent sera admis à réintégrer à temps plein, ou à défaut, un emploi correspondant à son grade.
- Avant terme : sur demande de l'agent, fonctionnaire ou contractuel, présentée au moins 2 mois avant la date souhaitée. La réintégration anticipée ne constitue pas un droit pour l'agent et sera accordée par l'autorité territoriale au regard des contraintes d'organisation du service. Toutefois, la réintégration à temps plein peut intervenir sans délai en cas de motif grave, tel une diminution importante de revenus ou un changement de situation familiale.

Après délibération, le Conseil Syndical décide d'instituer le temps partiel dans la collectivité.

1.4 Désignation délégué action sociale

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil syndical que depuis le 1^{er} septembre 2024, le syndicat adhère au Comité national d'action sociale (CNAS).

La durée du mandat des représentants au CNAS étant calée sur celle du mandat syndical, il convient de désigner les deux représentants au CNAS, un délégué élu et un représentant des agents du syndicat.

Le président recueille les candidatures des délégués et propose de procéder à la désignation du délégué élu et de l'agent de la structure appelés à siéger à ce comité.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical, décide à l'unanimité des voix :

- De désigner en tant que délégué élu : **Mme Christine Salgues**
- De désigner en tant que représentant des agents : **Mr Delpech Yannick**
- **D'autoriser monsieur le président à signer tout acte consécutif à cette délibération.**

1.5 Modification de la mise en place de l'équipe parking – saisonniers

Lors du conseil syndical du 24 novembre, il a été décidé de créer 2 postes saisonniers d'agents polyvalents de catégorie C pour le soutien des agents d'exploitation, l'entretien des parkings, bâtiments et l'orientation des visiteurs pour du 6 juillet 2026 au 31 Aout 2026, à temps complet.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical, décide à l'unanimité des voix :

- D'avancer la date d'un des contrats au 1^{er} juillet 2026 au lieu du 6 juillet 2026,
- D'ouvrir le poste correspondant,

Et autorise le président à signer le contrat avec la personne retenue dès que les formalités administratives seront remplies.

* * *

Point n°2 : Suivi du programme

2.1 Préservation et mise en valeur du patrimoine

Retour des élus suite à la visite de l'entreprise RBMH à Fontanes, travail en atelier des balustrades du parvis

- **Restauration du sanctuaire et autres chantiers – calendrier prévisionnel**

Le planning prévisionnel des études et travaux à venir est présenté en séance.

A l'échelle du sanctuaire, une planification globale est nécessaire : le programme de travaux de sécurité incendie et celui de travaux relatifs au patrimoine, à l'amélioration de l'accueil et à la valorisation de la collection d'art sacré doivent être mis au point concomitamment pour s'assurer de la cohérence de l'ensemble.

Le phasage des 2 programmes pourra être présenté à l'automne, et l'engagement pour le projet global sera proposé à toutes les parties en comité de pilotage.

Le lancement de la phase 1 du schéma directeur de sécurité incendie et du projet patrimonial pourra alors être proposé au conseil syndical.

De par la concomitance des programmes et la complexité des opérations, il apparaît indispensable pour le SMGS de se faire accompagner par une assistance à maîtrise d'ouvrage dédiée à la conduite d'opération. Le besoin d'épauler la directrice dans le pilotage et la coordination est d'autant plus fort qu'il faut tenir compte des contraintes budgétaires et calendaires fixées par les modalités d'octroi des participations régionales.

Les crédits d'investissement dédiés à l'opération 148 « Restauration du sanctuaire » permettent de faire appel à ces prestations.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'approuver le recrutement d'un AMO pour conforter le pilotage stratégique du projet de valorisation et restauration du sanctuaire, pour appuyer la directrice dans le pilotage des études, la coordination des acteurs,
- De déléguer au président le pouvoir de signer ce marché.

Schéma directeur d'aménagement lumière du site

M. Jallet précise que le transfert de l'éclairage public et du site de la commune à TE 46 n'a pas encore été réalisé, que des discussions sont à venir.

Au gré des aménagements, il est apparu nécessaire de définir certains cadres (stratégique et pré opérationnel) pour permettre une déclinaison cohérente dans l'espace et dans le temps. Ainsi, avec le soutien de la DREAL, le schéma directeur de SIL puis celui de signalétique piétonne ont été déterminés à l'échelle du site avant que les équipements ne soient conçus et mis en place.

La commune réfléchit avec TE46 à engager la rénovation de son éclairage public. L'éclairage monumental est quant à lui vieillissant. Afin de définir une vision globale, des orientations partagées sur les secteurs qui n'ont pas fait l'objet de requalification, il est proposé de définir un schéma directeur d'aménagement lumière à l'échelle du périmètre du site.

Ce cadre sera utile tant pour les travaux à venir sur les différents secteurs de projet : la vallée, les liaisons vallée-cité, le sanctuaire, les placettes de la cité, que pour les projets de rénovation de l'éclairage public et de l'éclairage d'illumination du site, programmés par la commune ou le syndicat mixte.

M. Jallet précise que de par l'ambition du PNR d'obtenir le label RICE, il est nécessaire d'approfondir dans le cadre de cet exercice les enjeux de pollution lumineuse et à la trame noire avec attention, afin de garantir la cohérence de la démarche.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'engager la définition du schéma directeur lumière selon le plan de financement présenté,
- De constituer, pour clarifier la commande, un groupe de travail avec la commune, de TE46, du PNR, de la DDT, du CAUE, de l'OTVD, de la DREAL et de l'UDAP, et du SMGS,
- De solliciter le soutien de la DREAL à hauteur de 80% maximum des 50 000€ HT, soit 40 000€ pour réaliser le schéma directeur lumière du site.

* * *

2.2 Bilan et perspectives du Projet Grand site

○ Point d'étape

Le syndicat mixte a engagé un travail de bilan depuis 1 an avec l'accompagnement du bureau d'études Territoire et paysages. Le bilan permet de mesurer le chemin parcouru, de le valoriser mais aussi de mettre en perspectives le projet et de clarifier la feuille de route restant à mener.

Lors de la réunion du conseil syndical du 24 Novembre dernier, a été présentée aux élus une synthèse des points forts de notre projet grand site et des enjeux relevés pour mener à bien le projet. La DREAL a évoqué les différentes perspectives qui s'offrent en 2026 pour le Site de Rocamadour.

Des ateliers organisés en février ont permis de travailler avec de nombreux acteurs sur les perspectives : comment peut-on s'organiser pour mener les actions restant à engager ? Que peut-on imaginer pour traiter les enjeux sur lesquels le bilan n'est pas satisfaisant ? Les réflexions se sont concentrées sur les actions non engagées qui nécessitaient un partenariat fort pour être menées.

Les échanges ont nourri la phase 2 de ce bilan « propositions d'orientations » qui vise à identifier collectivement les ambitions du site. La feuille de route 2027-2035 annexée au présent rapport est présentée par le bureau d'études en séance.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- De statuer sur les propositions d'orientations présentées,
- De valider la stratégie de poursuite du Schéma directeur de 2011 et ses éventuelles adaptations,
- De réunir le comité de suivi du Projet Grand Site de France pour partager le bilan et les perspectives de poursuivre la démarche Grand Site de France.

* * *

Point n°3 : Dispositions budgétaires

3.1 Décision modificative n°1 au budget principal

Section fonctionnement

Dépenses

Pour tenir compte de l'absence de la chargée de mission durant deux mois (congé de naissance) puis du temps partiel sur le dernier trimestre, il est proposé de réduire la ligne budgétaire (article 6413- chapitre 12 charges de personnel) au profit de la ligne rémunération d'intermédiaire (article 622 - chapitre 11) pour un montant de 5 500€, correspondant à « l'économie » de crédit en dépense de personnel estimée.

Recettes

La DREAL ayant attribué au SMSG une enveloppe de 60 000€ pour soutenir en fonctionnement l'animation et l'ingénierie du projet sur 2026, il est proposé d'intégrer cette recette supplémentaire (article 74718).

Le FCTVA perçu en 2026 s'élève à 2899.56 € en fonctionnement. Il est proposé d'inscrire cette recette supplémentaire (article 744).

De par ces 2 recettes supplémentaires, pour équilibrer la section, Il est proposé de réduire la participation statutaire du Département (article 7473) de 62 899.56 euros, et de conforter la participation du Département en investissement d'autant (+ 62 899.26euros à l'article RI 1323).

Section investissement

Recettes

La subvention de la DRAC concernant les travaux de sécurisation des balustrades est obtenue pour un montant de 66 006.49€, la recette peut être inscrite à l'article 1321.

La subvention avenir montagne investissement sera inférieure de 2832.88€ car la provision pour aléa de 15% n'est pas consommée complètement.

Le FCTVA perçu en 2026 s'élève à 36245.80€, la recette est à inscrire à l'article 10222.

Les crédits supplémentaires s'élèvent donc à 162 318.67€.

Dépenses

Il est proposé de compléter les enveloppes budgétaires de l'opération de sauvegarde du pigeonnier de Laguille pour un montant de 15 820€ pour pouvoir engager l'opération en autofinancement à 100% et réaliser les options (enduit principalement) qui permettent de protéger durablement les maçonneries.

Il est proposé de compléter l'enveloppe relative à l'opération Observatoire du site pour un montant de 5 040 € afin de conserver l'accessibilité à des indicateurs issus des données flux vision qui ne le sont plus par le biais de la plateforme de Lot Tourisme.

Il est proposé de compléter l'enveloppe pour la conception et la réalisation des travaux de la place des Senhals et de la rue de la mercerie, comprenant les réseaux d'évacuation du sanctuaire pour 76 458.67 €, et de compléter de 5000€ l'enveloppe pour le diagnostic 4 saisons des espaces de projet.

Enfin, les crédits supplémentaires d'investissement sont l'occasion d'engager une nouvelle opération le schéma directeur Lumière estimé à 60 000€.

Les écritures sont reprises dans les tableaux suivants.

FONCTIONNEMENT - Recettes				
	Libellé	CA 2025	Budget 2026	DM1
6419	remboursement CPAM	0.00	10 600.00	
CHAPITRE 70 : PRODUIT DES SERVICES		82 264.87	80 357.75	
70841	Mise à disposition de personnel facturée	0.00	0.00	
708421	Mise à dispo personnel facturé à la collectivité	70 416.13	67 389.00	
708721	Remboursement frais assurance et services CDG par budget an	11 848.74	12 968.75	
CHAPITRE 74 : DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		346 648.67	427 040.47	
744	fctva	459.84	450.00	2 899.56
74718	Participation Etat - Autres DREAL	59 280.00	0.00	60 000.00
7472	Participations statutaires de la Région	54 000.00	50 000.00	
7473	Participations statutaires du Département au fonctionnement	97 000.00	97 000.00	
	Participations statutaires du Département à l'investissement lié	135 908.83	211 635.47	-62 899.56
74748	Participations statutaires de la Commune	0.00	67 955.00	
CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE		104 275.93	102 600.00	
75861	Excédent reversé par la régie à caractère industriel et comme	45 000.00	45 000.00	
75888	Autres produits divers gestion courante	384.60	0.00	
752	revenu des immeubles	58 891.33	57 600.00	
CHAPITRE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS			0.00	
CHAPITRE 042 : OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS		10 712.34	11 756.94	
773	mandats annulés	0.00	0.00	
72/042	Production immobilisées (moe corniche et tx en régie)	0.00	0.00	
777/042	Amortissements subv.	10 712.34	11 756.94	
CHAPITRE 013		0.00	0.00	
6419	Remboursements sur rémunérations	0.00	0.00	
6459	Remboursements sur charges	0.00	0.00	
CHAPITRE 002 : EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		0.00	0.00	
002	excedent de fonctionnement reporté	0.00	0.00	
TOTAL DES RECETTES NETTES		543 901.81	632 355.16	0.00

Budget principal 2026				
FONCTIONNEMENT - Dépenses				
	Libellé	CA 2025	Budget 2026	DM1
002	Déficit reporté	0.00	26 803.10	
CHAPITRE 011 : ACHATS ET VARIATION DES STOCKS		96 923.24	98 255.00	
60611	Eau et assainissement	1 053.19	900.00	
60612	énergie et électricité	986.04	1 350.00	
60623	alimentation	0.00	100.00	
60628	Autres fournitures non stockées	39.27	0.00	
60631	fournitures d'entretien	103.63	110.00	
60632	fournitures de petit équipement	4 286.08	1 100.00	
60633	fournitures de voirie	0.00	592.00	
6064	fournitures administratives	524.07	250.00	
6065	livres, disques, cassettes	33.80	100.00	
6068	Fourn. non stockées	99.60	0.00	
611	Contrats de prestations de services	290.00	6 000.00	
613	Locations mobilières	103.98	900.00	
61521	Entretien de terrains	7 800.00	2 800.00	
615221	Entretien de batiments publics	22 519.63	800.00	
615228	Entretien autres bâtiments	6 601.20	13 000.00	
615231	Entretien de voirie	0.00	0.00	
615232	entretien réseaux	0.00	3 000.00	
61551	Entretien matériel roulant	0.00	0.00	
61558	Entretien et réparation sur biens mobiliers	7 842.24	0.00	
6156	Maintenance	8 820.38	10 500.00	
6161	Assurance multirisques	5 797.83	5 800.00	
6168	Autres assurances	5 715.29	5 190.00	
618	Divers services extérieurs		0.00	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	9 720.00	30 178.00	5 500.00
623	publicité, publications, relations publiques	2 916.49	2 900.00	
624	Transports de biens	60.00	250.00	
625	Déplacements et missions	4 205.10	4 000.00	
626	Frais Postaux et Télécommunications	1 347.52	1 600.00	
6281	Concours divers: cotisations RGSF et ICOMOS	3 900.00	4 385.00	
6283	Frais nettoyage locaux	1 931.90	2 200.00	
6288	autres services		0.00	
635	Autres Impôts et Taxes (Administration fiscale)	226.00	250.00	
CHAPITRE 023: VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0.00	0.00	
023	Versement à la section d'investissement	0.00	0.00	
CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL		202 030.63	210 941.00	
6218	autre personnel extérieur	14 227.79	18 200.00	
633	Impôts Taxes sur Rémunérations (autres organismes)	3 915.00		
6413	Rémunération personnel non titulaire	131 193.77		
6417	rémunération des apprentis	0.00	190 965.00	-5 500.00
6450	Charges Sécurité Sociale et prévoyance	50 918.07		
6470	Autres Charges Sociales (médecine du travail)	0.00		
648	Autres Charges de Personnel (CNAS)	1 776.00	1 776.00	
CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		4 614.14	1 742.27	
65312	Frais de mission, déplacement des élus	0.00	500.00	
6574	loyers subvention aux associations et personnes privées	0.00	0.00	
65568	autres contributions	3 800.00	0.00	
65818	autres redev concessions brevets liciences	433.37	482.27	
65888	autres	380.77	760.00	
CHAPITRE 66: CHARGES FINANCIERES		0.00	0.00	
66111	Intérêts des emprunts et dettes	0.00	0.00	
CHAPITRE 67: AUTRES CHARGES		0.00	0.00	
		0.00		
CHAPITRE 042 : OPERATION D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS 041/04		295 139.49	294 613.79	
681	dotation amortissement études travaux escalier...	295 139.49	294 613.79	
TOTAL		598 707.50	632 355.16	0.00

DEPENSES INVESTISSEMENT PROJET GRAND SITE DE ROCAMADOUR						
		CA 2025	RAR 2025	BP 2026	TOTAL BP 2026	DM1
CHAPITRE 040 : Opérations d'ordre entre sections		10 709.34	0.00	11 756.94	11 756.94	0.00
13911	Subv tranf Etat	6 701.41	0.00	6 868.50	6 868.50	0.00
13913	Subv tranf Département	0.00	0.00	458.00	458.00	0.00
13917	Subv tranf Budget Communautaire	4 007.93	0.00	4 430.44	4 430.44	0.00
13918	Autres Subv d'investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 041 : Opérations Patrimoniales		43 430.00	0.00	100 000.00	100 000.00	0.00
2152	Installations de Voirie	24 030.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2172	Agencement et aménagement Terrains (mise à dispo)	13 800.00	0.00	100 000.00	100 000.00	0.00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 600.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 13 : Subventions d'investissement		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1311	Subv tranf Etat	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1322	Subv Non Transf Région	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 21 : Immobilisations Corporelles		26 806.13	0.00	1 250.00	1 250.00	0.00
212	Agencement Aménagement Terrains	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2183	matériel informatique	2 776.13	0.00	1 250.00	1 250.00	0.00
2152	Installations de Voirie	24 030.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2158	Autres installations matériel et outillage	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21758	Autres installations matériel et outillage	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 27 : Autres immobilisations financières		70 000.00	0.00	70 000.00	70 000.00	0.00
27638	Créances sur autres établissements publics	70 000.00	0.00	70 000.00	70 000.00	0.00
SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES						
Opération 121	Sécurisation des falaises	93 514.83	110 406.97	20 000.00	130 406.97	0.00
2172	travaux falaise	93 514.83	110 406.97	20 000.00	130 406.97	0.00
Opération 122	Diagnostic Falaises	0.00	21 200.00	0.00	21 200.00	0.00
203	Fr Etudes recherche : diag falaise	0.00	21 200.00	0.00	21 200.00	0.00
Opération 149	Diagnostic et programme prévention incendie du sanctuaire	18 448.10	29 338.90	205 000.00	234 338.90	0.00
203	Etudes	12 000.00	6 000.00	5 000.00	11 000.00	
231	Travaux en cours	6 448.10	23 338.90	200 000.00	223 338.90	
PRESERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE EMBLEMATIQUE						
Opération 148	restauration du sanctuaire	0.00	1 659 509.63	298 696.36	1 958 205.99	
203	diagnostic - définition du programme	0.00	49 747.47	0.00	49 747.47	
231	Travaux en cours	0.00	1 609 762.16	298 696.36	1 908 458.52	
Opération 150	Vestiges de l'hôpital Saint Jean	0.00	7 044.40	0.00	7 044.40	
203	Etudes	0.00	4 820.00	0.00	4 820.00	
231	Travaux en cours	0.00	2 224.40	0.00	2 224.40	
Opération 155	Sauvegarde du pigeonnier de Laguille	0.00	57 937.00	0.00	57 937.00	15 820.00
203	Etudes	0.00	3 000.00	0.00	3 000.00	0.00
2131	maîtrise d'œuvre diag + travaux	0.00	54 937.00	0.00	54 937.00	15 820.00
Opération 156	Chapiteau feuillagé Basilique	0.00	0.00	7 404.00	7 404.00	
203	Etudes	0.00	0.00	7 404.00	7 404.00	
Opération 142	Restauration balustrades et escaliers du parvis du sanctuaire	2 593.41	378 945.84	85 000.00	463 945.84	
231	Travaux en cours	2 593.41	378 945.84	85 000.00	463 945.84	
Opération 157	Shéma Intention Paysage Vallée	0.00	0.00	0.00	0.00	
203	Etudes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Opération 158	Etude Gestion Végétation	11 011.95	30 000.00	0.00	30 000.00	5 000.00
203	Etudes	11 011.95	0.00	0.00	0.00	0.00
231	Travaux	0.00	30 000.00	0.00	30 000.00	5 000.00

DEPENSES INVESTISSEMENT						
Piétonnisation du site - gestion des flux						
Opération 112	Chemin de croix	0.00	8 500.00	0.00	8 500.00	0.00
231	Travaux en cours	0.00	8 500.00	0.00	8 500.00	0.00
Opération 107	Aménagement corniche AP de 5M€	31 247.22	22 200.00	0.00	22 200.00	0.00
231	Travaux en cours	0.00	22 200.00	0.00	22 200.00	0.00
2151	Réseaux de voirie	31 247.22	0.00	0.00	0.00	0.00
Opération 114	Déviations Routières	22 553.20	10 516.77	7 500.00	18 016.77	0.00
2152	Installations de voirie	22 553.20	0.00	0.00	0.00	0.00
231	Immobilisations en cours	0.00	10 516.77	7 500.00	18 016.77	0.00
Opération 143	Bande piétonne Route de Gramat	1 000.00	59 000.00	0.00	59 000.00	0.00
2152	Installations de voirie	1 000.00	59 000.00	0.00	59 000.00	0.00
Opération 134	Signalétique Piétonne	0.00	4 000.00	0.00	4 000.00	0.00
231	Immobilisations en cours	0.00	4 000.00	0.00	4 000.00	0.00
Opération 146	Requalification du chemin Lafajadou	0.00	234 078.00	0.00	234 078.00	0.00
231	Travaux en cours	0.00	234 078.00	0.00	234 078.00	0.00
Opération 144	Dispositifs de comptages et alerte saturation vallée	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2158	Autres installations matériel et outillage	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Opération 131	Esplanade Michelet	0.00	141 448.00	0.00	141 448.00	0.00
2173	Constructions (mise à dispo)	0.00	141 448.00	0.00	141 448.00	0.00
Opération 154	Observatoire du site - modélisation	64 938.00	0.00	0.00	0.00	5 040.00
203	Etudes	28 338.00	0.00	0.00	0.00	5 040.00
2051	Concessions et droits similaires	36 600.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Opération 159	Place des Senhals	3 780.00	327 646.20	0.00	327 646.20	76 458.67
231	Travaux en cours	3 780.00	327 646.20	0.00	327 646.20	76 458.67
Découverte du site						
Opération 136	Schéma d'interprétation et outils	23 963.06	5 628.43	7 400.00	13 028.43	0.00
231	Travaux en cours	0.00	5 628.43	3 500.00	9 128.43	0.00
203	Frais d'Etudes recherche et développement	10 349.00	0.00	3 900.00	3 900.00	0.00
2152	Installations de voirie	12 630.06	0.00	0.00	0.00	0.00
2188	Autres immobilisations corporelles	984.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Opération 160	Schéma directeur lumière	0.00	0.00	0.00	0.00	60 000.00
203	Frais d'Etudes recherche et développement	0.00	0.00	0.00	0.00	60 000.00
Gestion du site						
Opération 145	Evaluation PGS et mise à jour du programme	27 462.00	30 287.00	5 880.00	36 167.00	0.00
203	Etudes	27 462.00	30 287.00	5 880.00	36 167.00	0.00
Opération 106	Acquisitions foncières	194.00	11 806.00	0.00	11 806.00	0.00
2111	Terrains nus	194.00	11 806.00	0.00	11 806.00	0.00
Total		451 651.24	3 149 493.14	819 887.30	3 969 380.44	162 318.67

BUDGET PRINCIPAL - RECETTES D INVESTISSEMENT 2026						
Articles	Libellé	CA 2025	RAR 2025	Inscription crédits 2026	Total B.P. 2026	DM1
CHAPITRE 001: EXCEDENT D'INVESTISSEMENT (Solde d'exécution res		0.00	0.00	1 732 766.97	1 732 766.97	0.00
001	excédent d'investissement reporté		0.00	1 732 766.97	1 732 766.97	0.00
CHAPITRE 10: AFFECTATION DU RESULTAT		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1068	Affectation du résultat année n-1	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 021: VIREMENT		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 13: SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		318 673.10	1 464 235.15	307 764.53	1 771 999.68	126 072.87
1311	Subv. transf. Etat	6 719.54	0.00	0.00	0.00	0.00
1317	Subventions invt transférables	10 068.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1318	Autres subventions de l'Etat	0.00	36 905.00	0.00	36 905.00	0.00
1321	Subv non transf Etat	9 913.60	109 405.69	4 400.00	113 805.69	66 006.49
1322	Subv non transf Région	175 734.54	1 237 945.46	281 000.00	1 518 945.46	0.00
1323	Subv non transf Département	102 091.17	0.00	22 364.53	22 364.53	62 899.26
1327	subvention non transf communautaire	0.00	79 979.00	0.00	79 979.00	-2 832.88
1328	autres subv. D'investissement rattachée	14 146.25	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1641	Emprunt en euros	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 040: amortissement		295 139.49	0.00	294 613.79	294 613.79	0.00
2803	Amort frais études, recherche et dév	1 490.00	0.00	1 511.00	1 511.00	0.00
28041482	Commune Bâtiments, Installations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
28041512	GFP de rattachement Bâtiments, Installations	19 752.87	0.00	0.00	0.00	0.00
2804181	Borne Recharge Electrique - FDEL	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2805	Amort Concessions et droits similaires	2 164.80	0.00	9 484.80	9 484.80	0.00
28088		0.00	0.00	585.00	585.00	0.00
2812	Amort Agencement et aménagements	1 572.00	0.00	1 572.00	1 572.00	0.00
28152	Amort Installations de voirie	60 957.28	0.00	74 526.11	74 526.11	0.00
28156	Amort matériel outillage incendie	149.00	0.00	79.00	79.00	0.00
28157	Amort matériel et outillage technique	1 189.19	0.00	1 189.00	1 189.00	0.00
28158	Amort Autres installations, matériel et outillage	11 994.60	0.00	12 307.00	12 307.00	0.00
28172	Amort Autres agencements	35 328.04	0.00	43 404.00	43 404.00	0.00
28173	Amort Autres constructions (m. à dispo)	105 803.24	0.00	95 015.00	95 015.00	0.00
281752	Amort installations de voirie (m. à dispo)	52 708.94	0.00	52 708.00	52 708.00	0.00
28178	Amort autres immo corporelles mises à dispo	1 411.00	0.00	0.00	0.00	0.00
28183	Amort ordinateur, logiciel	618.53	0.00	1 176.88	1 176.88	0.00
28188	Amort outils interpretation	0.00	0.00	1 056.00	1 056.00	0.00
Opérations non affectées		52 062.92	0.00	0.00	0.00	36 245.80
10222	FCTVA	52 062.92	0.00	0.00	0.00	36 245.80
2158	Installations matériel et outill	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 041 : INTEGRATION		43 430.00	0.00	100 000.00	100 000.00	0.00
203	intégration études en travaux	43 430.00	0.00	100 000.00	100 000.00	0.00
CHAPITRE 27638		70 000.00	0.00	70 000.00	70 000.00	0.00
27638	Créances sur autres Ets Public	70 000.00	0.00	70 000.00	70 000.00	0.00
TOTAL		779 305.51	1 464 235.15	2 505 145.29	3 969 380.44	162 318.67

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'approuver la décision modificative au budget n°1 telle que présentée

* * *

Point n°4 : Questions diverses

* * *

Séance levée à 17h

Secrétaire de séance

Président du syndicat mixte grand site de
Rocamadour

Christine SALGUES

Jean-Baptiste Jallet